



## Liste des documents à fournir :

Pour compléter le dossier de renseignements administratifs et sanitaires, vous aurez besoin des documents suivants :

- Une photo de l'enfant (d'identité ou scannée).
- Une photocopie des vaccins DT Polio à jour :
  - DTP uniquement pour les enfants nés avant le 1 janvier 2018.
  - Les 11 vaccins obligatoires pour les enfants nés à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2018.
- La photocopie de votre quotient familial CAF ou MSA ou de votre avis d'imposition si non allocataire.
- La photocopie de votre assurance responsabilité civile. *(Vérifiez qu'elle est bien valable durant le temps extra-scolaire)*
- La photocopie du PAI (projet d'accueil individualisé) s'il y en a un. *(Un membre de l'équipe doit impérativement y être associé pour la conduite à tenir et l'administration du traitement.)*
- La photocopie du brevet de natation ou du test d'aisance aquatique *(Concerne uniquement les enfants qui savent nager).*